



Numéro unique pour tous les
services de la Safer Occitanie
09 70 10 20 30

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Ariège
Aude
Aveyron
Gard
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Hérault
Lot
Lozère
Pyrénées-Orientales
Tarn
Tarn-et-Garonne

SERVICES RÉGIONAUX

Territoires, Aménagement
et Environnement

Propriétés Rurales

SIÈGE SOCIAL
10, chemin de la Lacade
Auzeville-Tolosane
BP 22125
31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tél : 09 70 10 20 30
service-accueil@safer-occitanie.fr

www.safer-occitanie.com

SA AU CAPITAL DE 6 982 624 €
RCS TOULOUSE
SIREN 086 120 235
APE : 4299 Z

Madame ou Monsieur le Maire
Mairie de COMMUNE DE BOZOULS
2 Place de la Mairie
12340 BOZOULS

À RODEZ, le 1er octobre 2025

Objet : Demande d'affichage en mairie

Madame ou Monsieur le Maire,

En application de l'article R 142-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime concernant la publication des décisions d'attribution, suite à l'exercice de notre droit de préemption, nous vous adressons en double exemplaire un avis de publicité de rétrocession.

Nous vous prions de bien vouloir l'afficher, dès réception, **pendant une durée de 15 jours.**

Nous vous serions obligés de nous renvoyer un des exemplaires par retour, après avoir daté, signé et apposé votre visa.
Ceci vaudra certificat d'affichage.

Nous vous prions de croire, Madame ou Monsieur le Maire, l'assurance de notre sincère considération.

Simon TISSET
Directeur départemental

PJ : Avis (en double exemplaire)



Safer Occitanie

AVIS DE RÉTROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R. 143-11 du Code Rural et de la Pêche
Maritime,
relatif à la publication des décisions de rétrocession

Numéro unique pour tous les
services de la Safer Occitanie
09 70 10 20 30

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Ariège
Aude
Aveyron
Gard
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Hérault
Lot
Lozère
Pyrénées-Orientales
Tarn
Tarn-et-Garonne

SERVICES RÉGIONAUX

Territoires, Aménagement
et Environnement

Propriétés Rurales

Valant certificat d'affichage pendant une durée de 15 jours <i>Applicé du 6/10/2025</i>	Visa et Cachet de la mairie <i>Le Maire Jean-Philippe CASTELLY</i> 	Date d'envoi par la SAFER : 28/09/2025
---	---	---

La Safer Occitanie porte à la connaissance des intéressés qu'à la suite de l'exercice de son droit de préemption, elle a procédé, selon les précisions ci-après, à la rétrocession des biens immobiliers ci-dessous désignés :

Dossier : RR 12 25 0128 01

Parcellaire :

Bozouls (12) :

- LA BROUSSE : H0610 (J) / H0610 (K) / H0610 (L) /
- MAJORAC BAS : I0840 (J) / I0840 (K)

Superficie totale du dossier : 2 ha 25 a 75 ca

Attributaire : Monsieur VIGUIE Maxime

Profession : Agriculteur

Motivation du choix :

Conformément à l'article L 111-2 du Code rural et de la pêche maritime, cette rétrocession permet de favoriser la mise en valeur durable des espaces agricoles et forestier.

En effet la candidature a été retenue pour les raisons suivantes :

- Le projet permet la consolidation d'une exploitation familiale à 3 UTH, déjà structurée et durablement ancrée sur le territoire.
- Le GAEC exploite actuellement 170 ha de SAU en polyculture-élevage bovins lait et bovins viande, représentant 145 UGB et une production annuelle de 400 000 litres de lait.
- Les parcelles concernées par la rétrocession sont contiguës au foncier déjà exploité par le GAEC et leur proximité avec le siège d'exploitation (2,2 km) facilite leur intégration technique et agronomique.
- L'attribution renforce la cohérence du parcellaire, améliore la gestion des surfaces fourragères et contribue à la sécurisation de l'autonomie alimentaire du troupeau.

Conditions financières : 22 077,60 €

SIÈGE SOCIAL
10, chemin de la Lacade
Auzerville-Tolosane
BP 22125
31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tél : 09 70 10 20 30
service-accueil@safer-occitanie.fr

www.safer-occitanie.com

SA AU CAPITAL DE 6 982 624 €
RCS TOULOUSE
SIREN 086 120 235
APE : 4299 Z